

FORMULAIRE LICENCE FFGOLF 2025

La licence 2025 sera délivrée par email, celle-ci sera disponible dans l'ensemble des environnements digitaux de la FFGolf : Espace licencié, application et peut être présentée à l'accueil des golfs.

L'impression et l'expédition au domicile de la licence est possible exclusivement via l'Espace licencié. Ce service sera facturé 5 Euros.

NOM Nationalité

Prénom Adresse.....

Né(e) le / / Code postal

E-mail* : Ville

Tél. mobile Pays

N° licence (si existant)

Programme d'assurances au bénéfice des licenciés ffgolf

Numéro d'immatriculation ORIAS de la ffgolf : 11 060 481

Assurance responsabilité civile

Il s'agit d'une obligation fédérale en application du Code du Sport (article L321-1).

Elle vise à couvrir les accidents corporels ou matériels que les licenciés pourraient causer à des tiers dans le cadre de leur pratique du golf en France ou à l'étranger.

Assurance individuelle accident *

Cette assurance facultative vise à indemniser les dommages corporels que les licenciés pourraient subir à la suite d'un accident dont ils seraient victimes sans tiers responsable identifié ou s'ils se blessaient seuls.

Assurance assistance / rapatriement *

Cette assurance facultative vise à couvrir les frais d'assistance et de rapatriement en cas d'accident lors d'un séjour golfique en France et à l'étranger.

* Modalités de renonciation aux assurances facultatives

Les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient de l'assurance "Individuelle Accident" et de l'assurance "Assistance / Rapatriement".

À compter de la délivrance de la licence, les licenciés disposent d'un délai d'un mois pour renoncer au bénéfice des assurances facultatives "Individuelle Accident" et / ou "Assistance / Rapatriement" auprès de la ffgolf par e-mail à juridique@ffgolf.org ou par courrier à ffgolf – Service juridique – 68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret Cedex en précisant :

- leurs coordonnées (nom / prénom / adresse postale / téléphone fixe ou portable / adresse mail / n° de licence) ;
- les garanties d'assurances dont ils ne souhaitent pas bénéficier.

Les licenciés qui auront formulé cette demande dans le délai imparti recevront un chèque de la ffgolf du montant de(s) l'assurance(s) dont ils ne voudront pas bénéficier soit : 0,88 € (tarif de l'Individuelle Accident), 0,06 € (tarif de l'Assistance / Rapatriement).

En application du Code du Sport, la ffgolf informe ses licenciés de :

- L'intérêt de souscrire une assurance accidents corporels (ou Individuelle Accident) couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du golf peut les exposer ;
- La possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès d'AIAC Courtage permettant d'améliorer les garanties de base « accidents corporels ».

Les licenciés demeurent, par ailleurs, libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur choix, susceptible de leur proposer des garanties complémentaires adaptées à leur situation.

**Signature du licencié
(Ou de son représentant légal)**

TARIFS LICENCE FFGOLF 2025

Tarifs valables jusqu'au 31 août 2025

Catégorie de licence	Tranche d'âges	Tarifs	Justificatif	Certificat médical
ADULTE	Né avant 2000 (plus de 25 ans)	61 €	Aucun	Certificat médical et /ou questionnaire de santé à transmettre
JEUNE ADULTE	Né de 2000 à 2006 (de 19 à 25 ans)	37 €	Pour une première licence FFGolf : copie de pièce d'identité	
JEUNE	Né de 2007 à 2012 (13/18 ans)	25 €		
ENFANT	Né à partir de 2013 (moins de 13 ans)	22 €		

Données personnelles : En conformité avec votre adhésion à la ffgolf, les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées aux personnels habilités de la ffgolf, aux organes déconcentrés, clubs affiliés, sous-traitants, et peuvent être communiquées, avec le consentement de la personne concernée, aux partenaires fédéraux. Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des licenciés, établissement de statistiques, historique sportif (mise à jour de l'index), opérations de prospection par la ffgolf (relances licenciés, promotion de la pratique), envoi de newsletters, enquêtes ou études (satisfaction, pratiques, etc.), informations aux fins de respect des obligations légales et réglementaires de la ffgolf, opérations d'archivage. La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les conditions générales d'utilisation sur www.ffgolf.org (mentions légales / conditions générales d'utilisation). Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations vous y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf - 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret Cedex. Si vous ne souhaitez pas recevoir les newsletters de la ffgolf ou les offres partenaires proposées aux licenciés, vous pouvez le signaler à votre club, auprès du Délégué à la Protection des Données : dpo@ffgolf.org ou vous placer personnellement sur liste rouge au sein de votre Espace licencié « profil ». Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés conformément aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

PARTIE INTERNE AU GOLF DE BOURBON POUR LA COMMANDE DE LICENCE**LIEN LICENCE :**

- Membre Association – statut réservé aux Abonné Golf – Lien 1
- Abonné Golf – Lien 2
- Indépendant – Lien 3

CATEGORIE LICENCE :

- Adulte : 61€
- Jeune Adulte : 37€
- Jeune : 25€
- Enfant : 22€
- Personnel de golf : 26€

COTISATIONS ASSOCIATION SPORTIVE 2025 :

- Adulte : 40€ *
- Jeune : 20€

Le statut de Membre AS est réservé exclusivement aux Abonnés Annuels.

La cotisation à l'Association Sportive vous associe à la vie sportive de votre Club, offre l'avantage de droits de jeu réduits lors des compétitions et de tarifs privilégiés aux animations organisées par l'AS

Les nouveaux abonnés souhaitant souscrire la cotisation AS seront soumis à l'acceptation du Comité Directeur de l'Association Sportive.

*** Le Golf de Bourbon soutient l'Association Sportive et vous offre 10 seaux de balles de practice pour la souscription d'une cotisation Association Sportive Adulte à 40€.**

Montant de la Licence : _____ €

Montant cotisation AS : _____ €

Total : _____ €

Règlement :

Espèces

Chèques

Carte bancaire

Compte

(Donne autorisation de prélèvement bancaire)

Date paiement :

Fait par

Date de commande licence :

Fait par

Certificat Médical :

Oui Saisie le :

Non

Questionnaire de santé :

Oui Saisie le :

Non